

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

L'Éducation est le fondement de notre engagement. Vous avez su répondre à la nécessité de mettre en œuvre les moyens pédagogiques innovants pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de devenir les citoyens libres et éclairés de demain. Nous tenons à vous remercier pour votre conscience professionnelle et votre implication.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et de faire en sorte que nos élèves trouvent le chemin de la réussite à l'École, nous nous fixons trois priorités pour cette nouvelle année scolaire, en cohérence avec la circulaire de rentrée 2022 :

- **Un engagement pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux**

Le parcours de l'élève se construit dans la durée. La mobilisation autour du livre et de la lecture, des mathématiques et du respect de tous, les actions visant à développer l'oralité, les dispositifs d'accompagnement illustrent les nombreux leviers dont nous devons nous emparer pour renforcer la maîtrise des fondamentaux et progresser vers l'excellence.

Agir en faveur d'une culture commune de l'évaluation demeure également un incontournable en cette rentrée pour qu'elle soit un outil de progrès individuel, motivant et lisible pour permettre une identification du niveau de maîtrise des compétences et développer une relation de confiance avec l'équipe éducative.

- **Un engagement pour l'égalité et la mixité**

En réponse à la difficulté scolaire et pour une école inclusive au plus près des besoins des élèves, nous veillerons à vous accompagner dans l'évolution de vos pratiques pédagogiques par la formation avec des dispositifs spécifiques disciplinaires ou transversaux ainsi que par un travail approfondi dès le collège pour une orientation éclairée et réfléchie favorisant l'égalité des chances.

Parallèlement, la lutte contre le décrochage scolaire reste un enjeu qui nous concerne tous, individuellement au sein de la classe et collectivement pour une prise en charge globale.

- **Un engagement pour le bien-être de tous**

Cette année nous poursuivrons notre engagement pour le bien-être des élèves comme des personnels. Cela passe notamment par une acceptation de chacun dans sa singularité, par une pratique sportive accrue et une attention portée à l'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves, renforcée par le déploiement du pass Culture.

L'effort de notre académie sur l'éducation au développement durable est pleinement corrélé à cet enjeu du bien-être. Les établissements engagés deviennent ainsi des lieux toujours plus accueillants et qui laissent une place croissante aux espaces de vie.

La restructuration de la formation continue à travers la nouvelle École Académique de la Formation Continue (E AFC) permet de mieux répondre aux besoins de formation exprimés par chacun, notamment au travers d'un programme de parcours de formation pluriannuels.

Par ailleurs, la prise en compte de la spécificité des territoires s'est traduite l'an passé par la mise en place de Plans Locaux de Formation (PLF) et de Conseillers Ressources Humaines de Proximité (CRHP) que chaque personnel peut consulter.

Les corps d'inspection vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions essentielles pour renforcer le lien social et répondre aux défis actuels et à venir.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz

Partie disciplinaire : Lettres

En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs entrant dans l'académie et adressons toutes nos félicitations aux lauréats des concours.

L'équipe de l'inspection de Lettres a évolué : depuis le 1^{er} janvier 2022, Mme Zaercher-Keck est directrice de l'école académique de la formation continue. Vous savez que Marie-Laurence Kieffer est partie en retraite le 1^{er} octobre 2021. Nous remercions Mme Aurore Cecchin-Fresse, notamment pour son implication dans le dossier des langues anciennes l'an dernier. Cette année, nous sommes cinq inspectrices à vos côtés : Isabelle Bellucci, Véronique Bodaine, Sandrine Brogialdi, Patricia Izquierdo et Jade Massonnat. Mme Brogialdi prend notamment en charge le dossier Langues et Cultures de l'Antiquité.

Nous tenons à remercier les professeurs qui acceptent de nous venir en appui en assurant une mission – formation, tutorat, visites conseils, suivi des sessions d'examens et gestion des sites – et ceux qui participent à des groupes de travail et contribuent aux avancées de l'enseignement de notre discipline. Nous souhaitons également remercier celles et ceux parmi vous qui ont contribué au bon déroulement des différents examens (DNB, EAF, épreuves de culture générale et expression en STS), en particulier les professeurs coordonnateurs, pour leur aide précieuse.

En ce début d'année, des évaluations nationales et des tests de positionnement seront à nouveau proposés en sixième et en seconde, de nouvelles évaluations sont annoncées pour le niveau quatrième. Nous vous engageons à tirer profit de ces indicateurs pour concevoir un enseignement progressif, personnalisé et efficace. Vous trouverez notamment sur le site académique des Lettres le mode d'emploi du profilage des lecteurs de sixième permettant d'agir au plus près de leurs difficultés :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/lettres/new/lire-2/>

Vous pourrez facilement tirer profit des résultats des tests : ils présentent de manière lisible un diagnostic par élève, par classe et par compétences. A l'aide des ressources nationales à votre disposition, il est également possible de créer des situations d'apprentissage ajustées aux besoins ainsi ciblés.

Nous souhaitons rappeler quelques attentes d'ordre pédagogique.

C'est en écrivant le plus régulièrement possible, à chaque heure de cours et sous des formes variées, que l'élève parvient à construire et à développer, tout au long de sa scolarité, des compétences en expression. Les programmes de seconde donnent de nombreuses pistes de pratiques d'écriture¹ qui conviennent aussi bien au collège qu'au lycée. Il importe qu'au moins une heure hebdomadaire soit consacrée à l'enseignement de l'écriture et qu'au moins un devoir abouti par mois soit organisé, de la sixième à la première. L'équilibre entre les différents écrits (imagination et réflexion au collège, commentaire, dissertation, contraction et essai au lycée) doit être recherché, de manière à permettre à chaque élève d'avoir un choix réel entre les différents sujets au moment des examens. Les résultats au DNB (13% seulement des candidats ont choisi le devoir de type argumentatif en juin 2022) montrent qu'on est encore loin d'avoir atteint cet équilibre : c'est pourtant la capacité à argumenter qui est prioritairement sollicitée au lycée, en français comme dans les autres disciplines. Les résultats obtenus aux épreuves écrites de français du baccalauréat sont eux aussi significatifs. Nous constatons en effet lors de nos visites et inspections que l'enseignement et l'entraînement au commentaire sont encore souvent largement prépondérants en seconde et en première, au détriment des autres exercices proposés aux EAF. Or, les résultats aux examens ne justifient pas ce choix :

¹ « ...restitution des impressions de lecture (préparatoire ou postérieure aux commentaires) ; jugement personnel sur un texte ou une œuvre ; écriture d'invention (pastiche, réécritures, changements de cadre spatiotemporel, changements de point de vue, etc.) ; écriture d'intervention (changement d'un possible narratif, insertion d'éléments complémentaires dans le texte, etc.) ; association au texte, justifiée par l'élève, d'une œuvre iconographique, d'une séquence filmique ou vidéo ; construction de l'édition numérique enrichie d'un texte (notes, illustrations, images fixes ou animées, éléments d'interactivité, etc.) ; élaboration d'un essai sur une question éthique et/ou esthétique soulevée par une œuvre lue ; rédaction d'une note d'intention de mise en scène, d'un synopsis, d'un extrait de scénario, etc. », (Programmes, Lycée, B.O. du 20 janvier 2020)

| VOIE GENERALE | | | |
|---------------|-----------------|-------------|----------|
| Sujet 1 | Commentaire | 8968 copies | 10,88/20 |
| Sujet 2 | Dissertation VH | 3002 copies | 12,86/20 |

| VOIE TECHNOLOGIQUE | | | |
|--------------------|-------------------|-------------|----------|
| Sujet 1 | Commentaire | 2901 copies | 10,53/20 |
| Sujet 2 | Contraction-Essai | 1806 copies | 10,47/20 |

La part prise par l'argumentation dans l'enseignement du français doit être augmentée. Une réflexion en équipe, disciplinaire et/ou interdisciplinaire, mériterait d'être mise en place afin de développer la compétence argumentative de nos élèves, à l'écrit comme à l'oral.

Travailler par compétences, au collège comme au lycée, facilite la différenciation des enseignements-apprentissages qui s'impose aujourd'hui à tous les enseignants. Nous avons créé en 2018 un groupe de travail qui concernait l'enseignement du français au collège. Nous proposons désormais cette même réflexion aux professeurs de lycée. La disparition des filières et une préparation transversale aux différentes épreuves anticipées de français justifient cette préoccupation.

S'engager dans la maîtrise des savoirs fondamentaux passe par **une attention accrue portée à l'étude de la langue**, nécessairement régulière et raisonnée, tant au collège qu'au lycée.

Cette exigence conduit chaque professeur à être exemplaire dans son utilisation de la langue française, à l'oral comme à l'écrit. La même vigilance linguistique doit être progressivement inculquée aux élèves ; plusieurs ressources ministérielles facilitent l'atteinte de cet objectif :

- La note de service d'avril 2018 intitulée « L'enseignement de la grammaire et du vocabulaire, un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française » présente les grands principes de conception de l'enseignement de la langue, à l'échelle de la séance, mais aussi de l'année. Il y est notamment précisé : « au collège, les leçons de grammaire et de vocabulaire doivent être poursuivies avec une fréquence hebdomadaire pour une durée d'au moins une heure trente ».

<https://www.education.gouv.fr/bo/18/Special3/MENE1809041N.htm>

- Les programmes du lycée, quant à eux, rappellent que le travail sur la langue est fondamental, « car c'est de la maîtrise de la langue que dépendent à la fois l'accès des élèves aux textes du patrimoine littéraire et leur capacité à s'exprimer avec justesse à l'écrit et à l'oral. » (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019). Nous invitons à ce propos tous les professeurs en charge des classes de 1^{ère} à relire attentivement sur Eduscol, dans la perspective de l'épreuve orale des EAF, la fiche parue en avril 2022 :

La question de grammaire de l'épreuve anticipée orale de français : précisions sur sa définition

- Rappelons enfin l'existence de la *Grammaire du français - Terminologie grammaticale*, base terminologique de référence fondée sur une analyse des usages dans le discours grammatical scolaire. Elle est téléchargeable sur Eduscol et doit être connue de tous les professeurs. Elle constitue en effet le socle sur lequel doivent se construire les connaissances grammaticales de nos élèves, de l'école au lycée.

<https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

Construire, à l'aide de ces ressources, une progression en équipe pour un enseignement - apprentissage de la langue française pragmatique et cohérent permettra d'éviter les redondances d'une année sur l'autre et d'équilibrer la charge de travail des professeurs dans ce domaine.

Fort de son succès auprès des élèves et de leurs professeurs, l'enseignement optionnel de 6^{ème} intitulé « **Français et culture antique** » sera déployé pour la deuxième année consécutive dans de nombreux collèges de l'académie : le programme, fondé sur trois piliers (lexique, grammaire et orthographe,

culture), prend appui sur les langues et cultures antiques pour mieux maîtriser le français. De nombreuses ressources existent déjà sur Eduscol, régulièrement enrichies de nouveaux apports :

<https://eduscol.education.fr/odysseum/francais-et-culture-antique>

Si cet enseignement est assuré en priorité par des professeurs de lettres classiques, il peut l'être également par des professeurs de lettres modernes dans la mesure où cet enseignement n'est pas un enseignement de latin. Une formation est prévue dans le PrAF (programme académique de la formation continue, qui succède au PAF, plan académique de la formation), destinée aux professeurs en charge de l'option, et ouverte à tous ceux qui souhaiteraient la mettre en place dans leur établissement dès la rentrée prochaine.

Pour les langues et cultures de l'Antiquité, l'année 2021-2022 a permis de retrouver le chemin de la formation : l'ensemble des professeurs de lycée ont pu suivre une journée dédiée aux programmes de langues anciennes, désormais bien assimilés. Cette année, le PrAF s'enrichira d'un nouveau module consacré à l'oral en LCA, au collège et au lycée.

L'enseignement du latin et du grec voit également la création d'un nouveau parcours : « **Mare nostrum** » (note de service du 22 mars 2022), en lien avec l'enseignement des langues vivantes. Des ressources sont déjà en ligne sur Eduscol-Odyseum et seront progressivement enrichies.

<https://eduscol.education.fr/3245/mare-nostrum-croiser-les-langues-de-l-antiquite-et-les-langues-vivantes-regionales-et-etrangeres>

À l'échelle académique, rappelons l'existence du concours destiné aux élèves de langues anciennes de collège et de lycée, **le défi étymologique**. Son objet est l'étymologie des langues anciennes, et surtout de la langue française largement construite à partir du latin et du grec. Plus de détails ainsi que des exemples de questionnaires sont en ligne sur le site académique :

<http://www4.ac-nancy-metz.fr/langues-anciennes/new/>

Enfin, nous encourageons tous les professeurs qui ont déjà une expérience dans l'enseignement du latin ou du grec ou une bonne connaissance de l'une de ces deux langues, à valider leurs acquis. Toutes les modalités de cette **certification complémentaire** créée en mars 2018 se trouvent dans le *Vademecum Certification complémentaire Langues et cultures de l'Antiquité, option latin, option grec* sur la page <https://eduscol.education.fr/1485/les-certifications-complementaires>

La capacité à entrer dans une logique de **formation** est une compétence professionnelle forte du métier d'enseignant. C'est tout au long de la carrière que vous êtes amenés à développer et à consolider votre expertise, tant sur les plans disciplinaire et didactique, que pédagogique et éducatif.

Les modalités d'inscription en formation évoluent dans le cadre de la mise en place de l'Ecole Académique de la Formation (EAFC), laquelle se chargera de vous faire parvenir toutes les informations nécessaires.

Dans la plupart des **rendez-vous de carrière** effectués, le guide pour l'entretien a été renseigné et nous a été remis comme support pour les échanges. La constitution de ce document n'a aucun caractère obligatoire mais quand elle a lieu, elle apporte de façon évidente une posture réflexive au professeur. Elle permet de nourrir l'entretien d'expériences professionnelles et d'analyses particulièrement utiles pour mettre en perspective l'exercice du métier au quotidien.

Dans la même optique, nous réitérons le conseil de tenir à jour votre *Curriculum Vitae* sur I-prof ou I-Professionnel. Cet outil de communication précieux nous permet d'accéder à des informations sur votre parcours professionnel, ses étapes et ses temps forts. Vous pourrez compléter les données concernant les formations suivies en dehors du cadre du PrAF.

Pour ces inspections comme pour les autres visites, nous vous demandons trois classeurs ou cahiers d'élèves de profils variés, contenant l'intégralité des cours et des évaluations, la présentation de la séquence en cours et de la progression annuelle, la liste des évaluations dans leur chronologie, une photocopie des documents exploités avec les élèves durant la séance et le cahier de texte de la classe dûment complété.

Pour rappel, lors de nos visites, nous souhaitons assister à la séance qui prend naturellement place dans le déroulement de la séquence. L'accompagnement personnalisé, la différenciation, les usages du numérique en lien avec les pratiques quotidiennes, font partie de nos points d'observation. Si la

classe est engagée dans un travail de groupe, l'activité effective des élèves est certes un point d'observation, mais des temps d'enseignement où le professeur est en interaction avec la classe entière doivent également être prévus.

Nous restons à votre écoute et nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Les IA-IPR de Lettres

Isabelle Bellucci, Véronique Bodaine, Sandrine Brogialdi, Patricia Izquierdo, Jade Massonnat